

## CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

### **RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PREAVIS N°10/2023**

Demande de crédit pour le réaménagement de la route d'Yverdon

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission chargée du préavis susmentionné est composée de :

M. Mercuri Salvatore, 1<sup>er</sup> membre et rapporteur ;  
Mme Pralong monique, membre ;  
M. Arnesano Serge, membre ;  
M. Hofstetter David, membre ;  
M. Savini Amintore, membre ;

La commission s'est réunie le mardi 9 février en présence de Mme Liliane Annen municipale et M. Etienne Fleury syndic.

Les membres de la commission des finances étaient également présents.  
Le préavis a été finalisé par échanges de courriels.

#### **INTRODUCTION ET TRAVAUX ENVISAGES**

A la suite d'une brève introduction, les membres de la Municipalité présents ont répondu à toutes les questions et ont donné toutes les explications techniques désirées.

La demande de crédit concerne le réaménagement de la route d'Yverdon, soit un tronçon d'une longueur totale de 230m, qui s'étend de la fin actuelle de la zone 20km/h jusqu'au croisement y compris de la route de Morrens.

La municipalité envisage d'abaisser, à terme, la vitesse à 30km/h.

Cette demande est une première étape qui comprend, à l'horizon 2023-2027, la réfection de la route de Morrens ainsi que celle de Derrière-la-ville.

Les travaux prévus comprennent notamment la réfection complète de la chaussée avec un enrobé atténuant le bruit, un élargissement des trottoirs de 2m, de nouvelles bordures ainsi que la remise à neuf de l'éclairage public avec des luminaires LED.

Il est à noter que les collecteurs ont été contrôlés et une réfection de ceux-ci ne s'avère pas nécessaire, en effet ceux-ci étant récents (2005) et en bon état.

Afin d'améliorer la sécurité des piétons une des trois places de stationnement devant l'ancienne poste sera supprimée pour permettre la création d'un îlot d'aide à la traversée.

## COUTS DES TRAVAUX

Les montants indiqués ont été calculés sur la base de soumissions rentrées :

- Travaux de Génie-civil – trottoirs, chaussée, bordures et revêtements	Fr. 540'000.--
- Eclairage public, fourniture, pose et revêtement	Fr. 50'000.--
- Marquage routier et signalisation	Fr. 10'000.--
- Plantation et mobilier urbain	Fr. 10'000.--
- Honoraires ingénieur civil (avant-projet et projet d'exécution)	Fr. 75'000.--
- Contrôle de collecteurs et mise en séparatif	Fr. 15'000.--
- Honoraires géomètre (remise en état et abornement)	Fr. 10'000.--
- Frais de notaire pour l'inscription des servitudes	Fr. 7'000.--
- Enquête publique, émoluments, autorisation et publication	Fr. 3'000.--
- Divers et imprévus (env. 10%)	<u>Fr. 80'000.--</u>

**Montant total TTC**

**Fr. 800'000.--**  
=====

## CONCLUSION

La commission propose à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter le préavis, soit :

-D'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 800'000.--** pour le réaménagement de la route d'Yverdon.

-D'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum, dès 2024.

-D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.

-De décharger la commission de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 27 février 2023

La Commission :

M. Mercuri Salvatore, 1<sup>er</sup> membre et rapporteur ;

Mme Pralong Monique, membre ;

M. Arnesano Serge, membre ;

M. Hofstetter David, membre ;

M. Savini Amintore, membre ;

